

Surveillance épidémiologique en Alsace

Point de situation au 16 juillet 2015, n°2015-18, Semaine 28

L'épidémie de rougeole dans le Haut-Rhin est toujours en cours mais diminue en intensité. Un point de situation est disponible page 2. Suite à la vague de chaleur qui a touché la France métropolitaine du 29 juin au 8 juillet, une analyse de la mortalité vous est proposée en page 6.

| Sommaire |

Investigation d'un foyer de cas de rougeole dans le Haut-Rhin	2
Surveillance par pathologie :	
- allergies	3
- asthme	4
- pathologies liées à la chaleur.....	5
Surveillance de la mortalité en Alsace.....	6
Pour approfondir.....	7
Partenaires de la surveillance en Alsace	7
Modalités de signalement à l'ARS d'Alsace, pôle VGAS	7

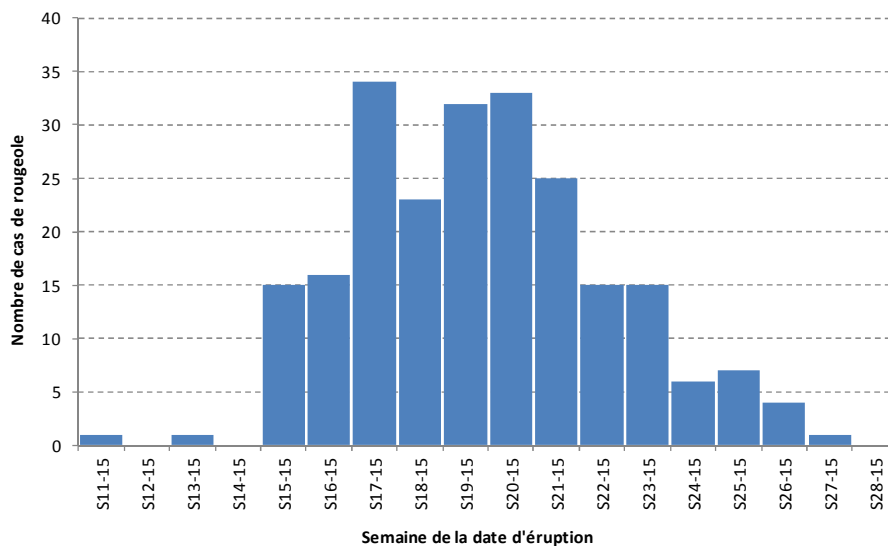
| Faits marquants |

- ⇒ Depuis le point de situation du 6 juillet, 3 nouveaux cas de **rougeole** ont été déclarés à l'ARS d'Alsace. Même si l'épidémie semble perdre en intensité, le virus continue à circuler et une vigilance ainsi qu'un rappel des mesures de prévention doivent être maintenus afin d'éviter l'émergence d'autres foyers. A ce jour, aucun foyer en lien avec cette épidémie n'a émergé dans une autre région française.
- ⇒ La semaine dernière (semaines 28), l'activité des associations SOS Médecins de la région pour **allergie** était comparable à ce qui est habituellement observé à cette période de l'année. Il représentait 2,8% de l'activité pour l'association de Strasbourg (44 diagnostics) et 1,8 % pour l'association de Mulhouse (13 diagnostics).
- ⇒ L'activité pour **asthme** des deux associations SOS Médecins reste faible et est en diminution. Le nombre de diagnostic enregistré représentait moins de 1% de l'activité de chacune de ces associations.
- ⇒ D'après le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA), le risque allergique est moyen pour les pollens de graminées dans les deux départements d'Alsace.
- ⇒ En semaine 28, le nombre de diagnostics hebdomadaires des **pathologies en lien avec la chaleur** est en diminution par rapport à la semaine 27 pour les 2 associations. Cependant, 57 diagnostics de déshydratation et coups de chaleurs ont été enregistrés pour l'association SOS Médecins de Strasbourg (soit 3,6% du total des diagnostics). Pour l'association de Mulhouse, 29 diagnostics ont été posés représentant 4,1% du total des diagnostics.
- ⇒ Au niveau national, un excès de **mortalité** de l'ordre de 700 décès a été estimé sur la semaine du 29 juin au 5 juillet 2015. La région Alsace observe un nombre de décès sur la semaine 27, supérieur significativement au nombre attendu. (cf page 6)

Depuis le point de situation du 06/07, 3 nouveaux cas de rougeole ont été déclarés à l'ARS d'Alsace amenant ainsi le total des cas recensés à 228. Ces nouveaux cas ont entre 6 et 20 ans et sont tous domiciliés dans le 68. La date d'éruption du cas le plus récent est le 5 juillet 2015 (figure 1). Un des trois cas fréquentait un établissement scolaire déjà connu pour avoir eu des cas rougeole, un deuxième a été en contact avec un cas de rougeole et le troisième n'a eu pas de contact connu.

En conclusion, même si l'épidémie semble perdre en intensité, le virus continue à circuler et une vigilance ainsi qu'un rappel des mesures de prévention doivent être maintenus afin d'éviter l'émergence d'autres foyers. A ce jour, aucun foyer en lien avec cette épidémie n'a émergé dans une autre région française.

| Figure 1 | Distribution du nombre de cas déclarés de rougeole selon la date d'éruption cutanée, Alsace, depuis la semaine 11-2015 (du 9 au 15 mars)

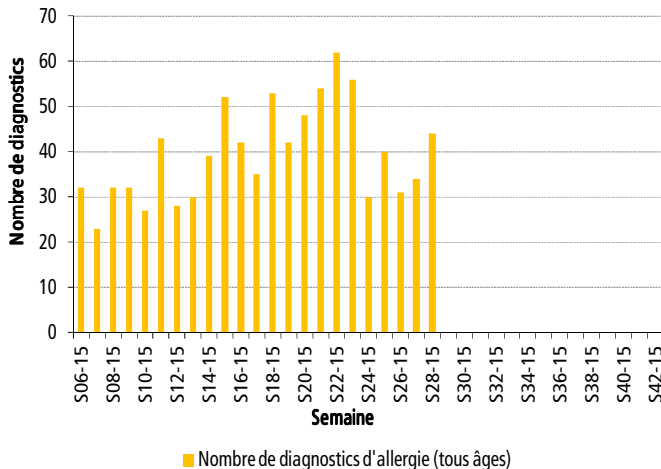


Concernant la gestion des cas suspectés ou confirmés, il est important :

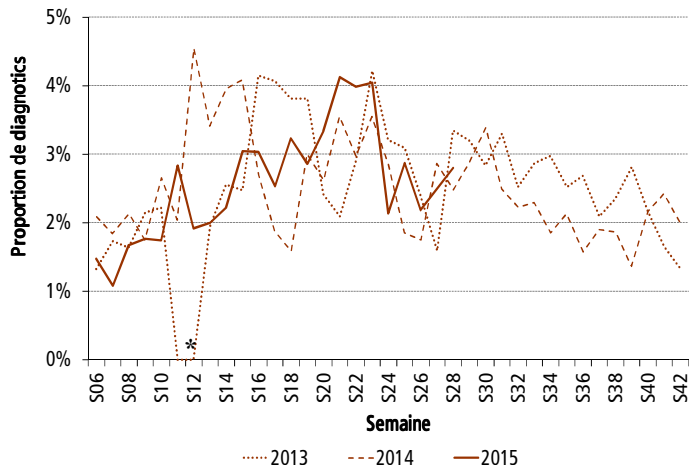
- D'effectuer un **prélèvement salivaire** chez le patient avec les kits adaptés (disponible sur simple demande auprès de l'ARS d'Alsace) ;
- De faire **porter un masque chirurgical** au patient suspect et si possible de lui éviter de passer par une salle d'attente ;
- De demander **l'éviction des collectivités** pendant période de contagiosité (5 jours après le début de l'éruption) ;
- De vérifier le **statut vaccinal** des personnes (objectif de 2 doses de vaccin trivalent en l'absence d'antécédent de rougeole);
- De rechercher dans l'entourage du cas des contacts lors de sa période de contagiosité avec des **femmes enceintes non vaccinées sans antécédent de rougeole**, des **sujets immunodéprimés**, des **enfants âgés de 6 à 11 mois non vaccinés** en post exposition, des **enfants de moins de 6 mois dont la mère n'est pas immunisée** contre la rougeole. En cas de contact avec un cas confirmé de rougeole depuis moins de 6 jours, un traitement par immunoglobuline peut être réalisé en service hospitalier de pédiatrie ou de maladies infectieuses.
- De **déclarer** le cas à l'ARS d'Alsace dans les plus brefs délais.

| Association SOS Médecins Strasbourg |

| Figure 2 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie tous âges depuis la semaine 06-2015 (Source : SOS Médecins Strasbourg)



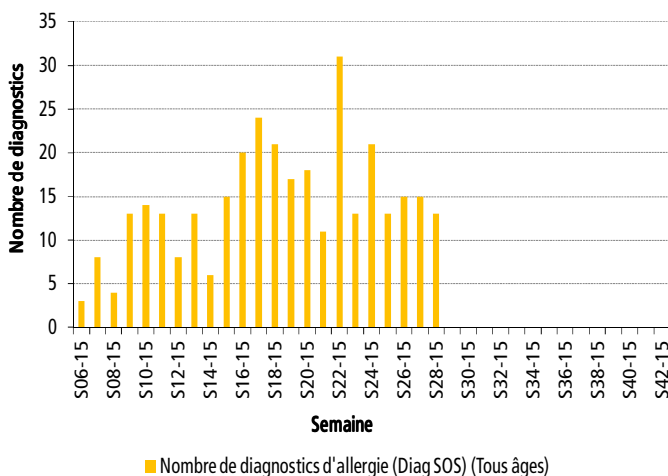
| Figure 3 | Proportion de diagnostics d'allergie parmi le total des diagnostics tous âges en 2013, 2014 et 2015 (Source : SOS Médecins Strasbourg)



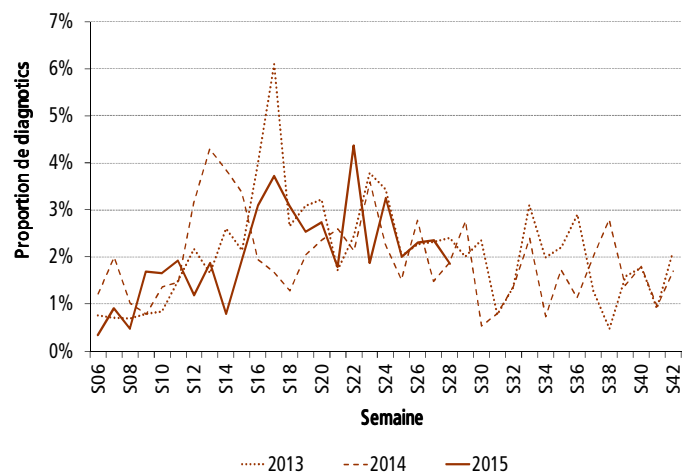
* Absence de données en semaines 11 et 12 de 2013.

| Association SOS Médecins Mulhouse |

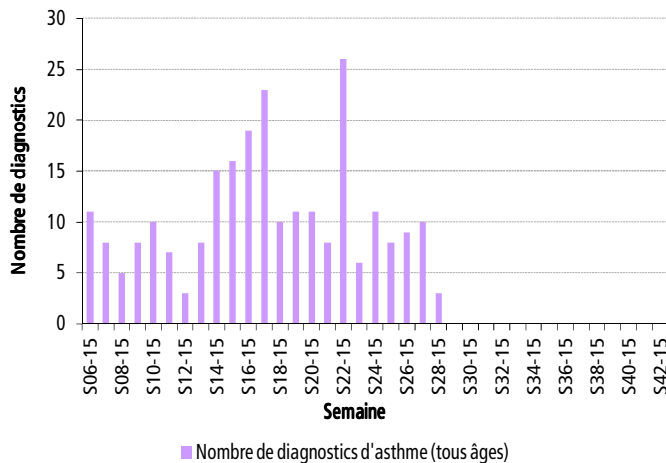
| Figure 4 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie tous âges depuis la semaine 06-2015 (Source : SOS Médecins Mulhouse)



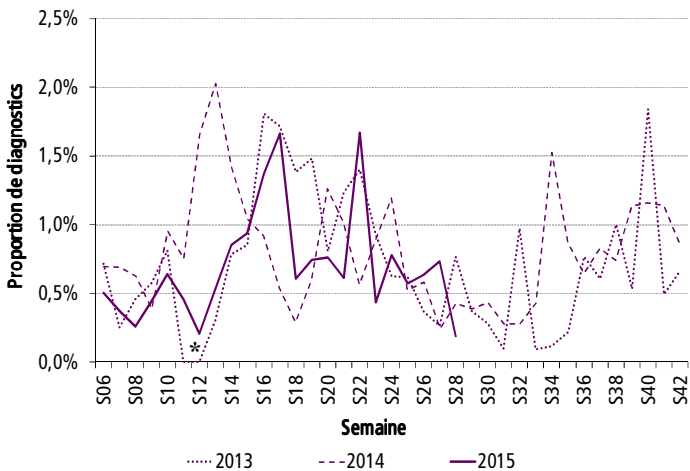
| Figure 5 | Proportion de diagnostics d'allergie parmi le total des diagnostics tous âges en 2013, 2014 et 2015 (Source : SOS Médecins Mulhouse)



| Figure 6 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'asthme tous âges depuis la semaine 06-2015 (Source : SOS Médecins Strasbourg)

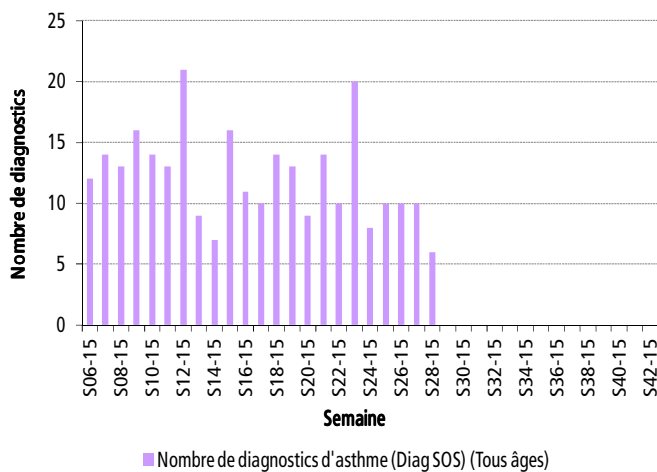


| Figure 7 | Proportion de diagnostics d'asthme parmi le total des diagnostics tous âges en 2013, 2014 et 2015 (Source : SOS Médecins Strasbourg)

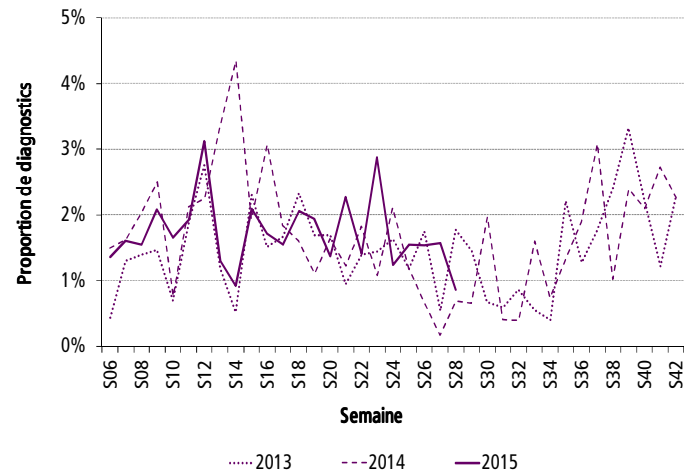


* Absence de données en semaines 11 et 12 de 2013.

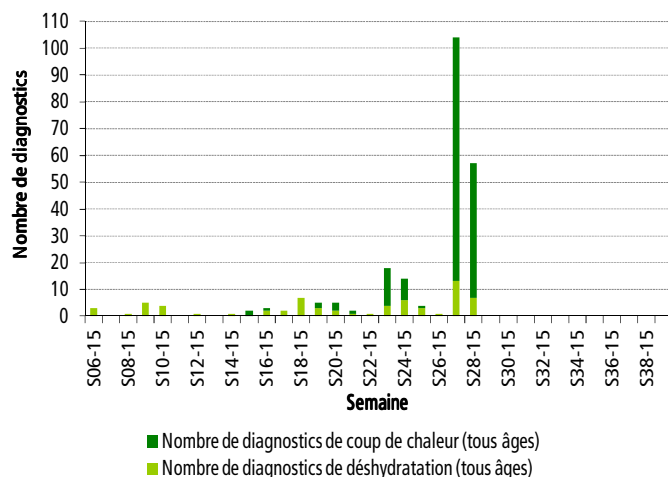
| Figure 8 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'asthme tous âges depuis la semaine 06-2015 (Source : SOS Médecins Mulhouse)



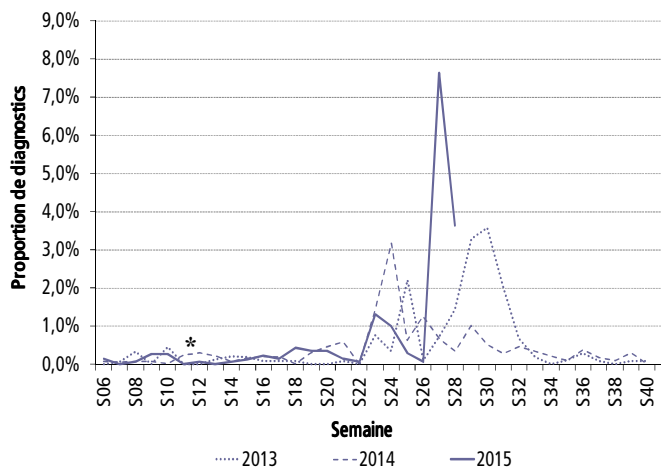
| Figure 9 | Proportion de diagnostics d'asthme parmi le total des diagnostics tous âges en 2013, 2014 et 2015 (Source : SOS Médecins)



| Figure 10 | Nombre hebdomadaire de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur tous âges depuis la semaine 06-2015 (Source : SOS Médecins)

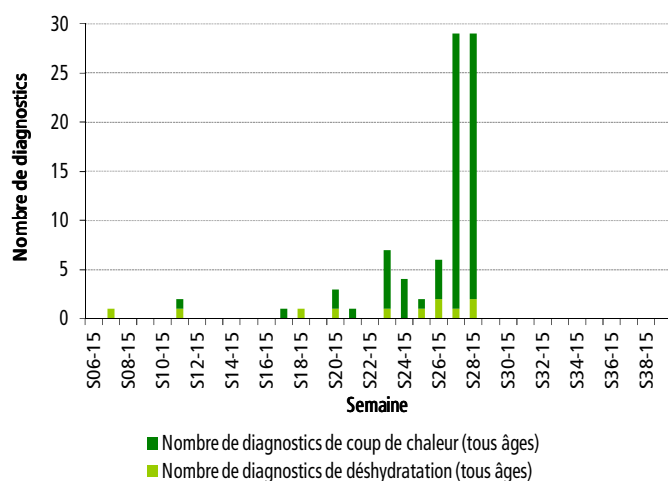


| Figure 11 | Proportion de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur parmi le total des diagnostics tous âges en 2013, 2014 et 2015 (Source : SOS Médecins)

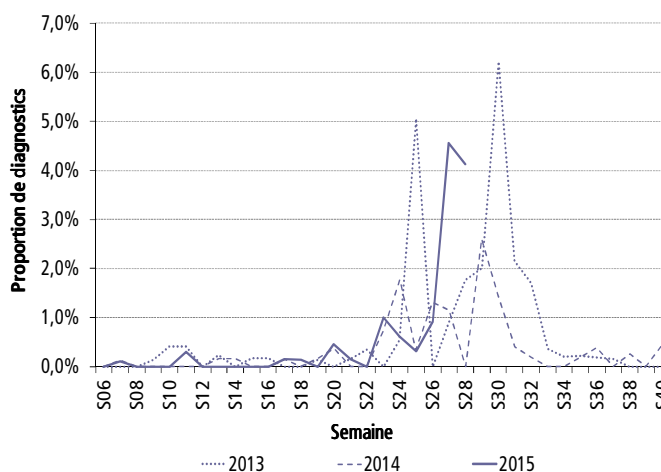


* Absence de données en semaines 11 et 12 de 2013.

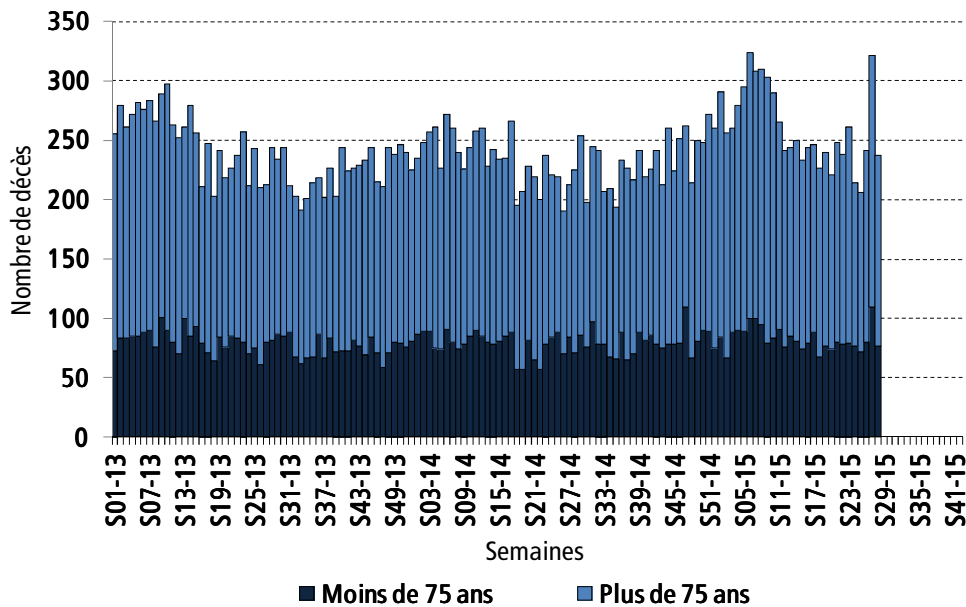
| Figure 12 | Nombre hebdomadaire de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur tous âges depuis la semaine 06-2015 (Source : SOS Médecins)



| Figure 13 | Proportion de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur parmi le total des diagnostics tous âges en 2012, 2013 et 2014 (Source : SOS Médecins)



| Figure 14 | Nombre hebdomadaire de décès en fonction de l'âge depuis la semaine 01-13 (Source : Insee)



Les délais de transmission des données relatives aux décès étant supérieurs à 7 jours, les données de la semaine 28 **sont incomplètes et donc non interprétables**.

Analyse de la mortalité suite à l'épisode de forte chaleur de fin juin -début juillet :

Une vague de chaleur précoce a touché la France entre le 29 juin et le 8 juillet 2015 entraînant le déclenchement de la vigilance orange dans 51 départements au plus fort de l'épisode (vendredi 03 juillet). Les deux départements de la région Alsace sont passés en vigilance orange au cours de cet épisode.

Dans le cadre du Plan national canicule 2015, l'Institut de veille sanitaire (InVS) a en charge la surveillance de plusieurs indicateurs sanitaires dont la mortalité toutes causes confondues. Celle-ci est suivie en routine à partir des données transmises par l'Insee dans le cadre du système de surveillance sanitaire des urgences et des décès SurSaUD®. Cependant, l'analyse de cet indicateur a lieu à posteriori de l'épisode de forte chaleur en raison d'un délai de déclaration.

Au niveau **national**, un excès de mortalité de l'ordre de 700 décès a été estimé sur la semaine du 29 juin au 5 juillet 2015. 80% de cet excès se concentre sur 9 régions métropolitaines. Aucun excès de mortalité n'a été observé dans 13 régions durant la même période.

La région **Alsace** observe un nombre de décès sur la semaine 27, supérieur significativement au nombre attendu. Cet excès (de l'ordre de 110 décès) contribue à 15% de l'excès national de 700 décès. Cet excès peut être en partie rattaché à la vague de chaleur qui a touché les 2 départements de la région.

Ces estimations ont été réalisées sur les données disponibles au 15 juillet 2015 et nécessitent d'être consolidées et complétées avec celles de la seconde partie de la vague de chaleur (du 6 au 8 juillet). Les données issues des états-civils ne sont, en effet, pas encore consolidées du fait des délais habituels de transmission des données.

| Pour approfondir |

Sur le site internet de l'InVS:

- [Bulletin hebdomadaire international \(BHI\)](#)
- [Bulletin national d'information du système de veille sanitaire SOS médecins](#)
- [Situation épidémiologique des gastro-entérites aiguës en France](#)

Sur le site internet du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) : [Bulletin allerge pollinique](#)

| Partenaires de la surveillance en Alsace |

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires régionaux :

- l'Insee et Services d'état-civil des mairies;
- Météo France;
- l'Agence Régionale de Santé d'Alsace;
- le laboratoire de virologie des Hôpitaux Universitaire de Strasbourg;
- les associations SOS Médecins de Strasbourg et Mulhouse.

| Modalités de signalement à l'ARS Alsace, pôle VGAS |

Les signalements transmis au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS) de l'ARS d'Alsace concernent : toutes les maladies à déclaration obligatoire, tout évènement sanitaire susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ainsi que la survenue en collectivité de cas groupés d'une pathologie transmissible.

Tous signalement peut se faire par **téléphone au numéro unique : 03 88 88 93 33**

Ainsi que par une notification écrite :

- par **fax** au **03 59 81 37 19**
- par mail à l'adresse suivante : ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr

Directeur de la publication :

François Bourdillon
Directeur général de l'Institut de veille sanitaire

Rédactrice en chef :

Christine Meffre,
Responsable de la Cire Lorraine-Alsace

Comité de rédaction :

Virginie Bier
Oriane Broustal
Diane Pivot
Sophie Raguier
Isabelle Sahiner
Lucie Schapman
Jenifer Yaï

Diffusion

Cire Lorraine-Alsace
ARS Lorraine
3 boulevard Joffre
CS 80071
54036 Nancy Cedex

Mail : ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr
Tél. : 03.83.39.29.43
Fax : 03.83.39.28.95

Si vous souhaitez être destinataires du point épidémiologique réalisé par la Cire, merci de nous en informer par mail à ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr